PHILIPPE CAILLAT ANCIEN SYNDIC

«Carpe Diem» ou profite bien de ta journée!

CHAVANNES-LE-VEYRON

En 1986, il a accédé à la Municipalité et, 12 ans plus tard, il a occupé le poste de syndic jusqu'en 2005. A ce moment, il avait estimé avoir fait sa part de travail. Mais parfois les désirs et la réalité ne concordent pas toujours! En effet, en 2010, lors d'une Assemblée de commune pour repourvoir un poste à la Municipalité, aucun(e) candidat(e) ne s'est présenté. *«J'ai alors reçu un coup de fil me demandant si je ne voulais pas revenir à l'Exécutif. J'en ai discuté avec mon épouse… mais en dedans de moi la réponse était positive!»* déclare Philippe Caillat, dans un grand sourire. Il faut dire que dans ce «job» de municipal, il s'y sent bien et il apprécie le travail collégial effectué ainsi que la diversité des dossiers. Cette fonction lui a apporté beaucoup au niveau professionnel. Fonctionnaire postal, la direction voyait d'un bon œil l'engagement de ses collaborateurs au profit des communes.

De la ville à la campagne

Philippe Caillat est né et a grandi à Lausanne, dans un quartier sous-gare, lieu pratique pour son papa, mécanicien CFF. Une enfance heureuse, en compagnie de copains et d'un frère avec qui une grande complicité règne toujours. *«Il est l'intello, et moi le manuel! Donc, on se complète bien…»*

Après la scolarité obligatoire, il a fallu trouver un métier. *«Mon père insistait pour que je fasse l'Ecole des Métiers. J'y ai suivi les cours de menuisier pendant deux mois, puis j'ai bâché! Personnellement, j'étais soulagé mais peiné pour mes parents»*. Ensuite, deux possibilités s'offraient à mon interlocuteur: une en tant que monteur-électricien et une autre dans la poste. *«Quand j'ai vu les salaires proposés, je n'ai plus hésité!»* C'est ainsi qu'il est devenu collaborateur dans le «Géant jaune» en 1968.

Marié assez jeune, Philippe a toujours eu le désir et la volonté de s'acheter une maison afin de pouvoir la transformer et assouvir sa passion du travail manuel. Le couple a donc prospecté dans un certain rayon et, même si Chavannes-le-Veyron sortait du périmètre autorisé par l'employeur, la maison des rêves a été trouvée ici. *«On l'a transformée petit à petit et on y a élevé deux enfants…»*

A la retraite

Le passage de la vie professionnelle à une autre forme d'existence est tout frais pour Philippe, puisqu'il date d'août 2014. D'ailleurs, il n'a pas attendu le «dernier moment» pour se programmer des activités. Il y songeait depuis un certain temps, avec la volonté de rendre service, un des traits caractéristiques de sa personnalité. *«Je suis devenu livreur de repas remplaçant pour le CMS de Cossonay. On est à l'écoute, les gens sont contents de nous voir, c'est gratifiant!»* Il fonctionne à ce titre environ 7 jours par mois, ce qui lui laisse une plage pour ses activités à la commune.

Et puis, il vient aussi de commencer à travailler pour une entreprise de pompes funèbres. *«C'est une fonction très noble, et là aussi, j'y vais occasionnellement»*. Il s'interroge sur les raisons qui l'ont poussé à s'engager dans cette voie, mais il ne trouve pas de réponses claires. *«En tant que municipal, j'avais eu assez souvent l'occasion d'organiser la mise en place de telles cérémonies et je pensais continuer ainsi. Mais, chez Monsieur Edmond Pittet* (PFG), *on fait tout! Au début, j'avais donc quand même une certaine appréhension!»*

Il lui reste encore ses hobbys constitués par des tours réguliers à vélo et *«les bois de 5-6 mètres qu'on débite, qu'on fend et qu'on met en tèches. C'est impeccable pour se vider la tête et profiter des beaux jours en forêt avec pique-niques à l'appui!»* Philippe fait partie également du comité de l'AACC (Association des Amis du Cinéma de Cossonay) depuis le jour où il avait vu un flyer annonçant la création d'une telle association. Là aussi, il y retrouve un côté social lors des séances du Ciné Seniors pour lesquelles quelques communes de la région s'engagent par l'octroi de cartes à disposition de leurs concitoyens.

Au quotidien

Si son engagement pour la collectivité constitue une de ses qualités, il avoue ne pas supporter la contrariété! Alors, un brin despotique, l'ex-syndic de Chavannes-le-Veyron? *«Non, pas du tout… du moins je ne le pense pas! Mais, si la personne en face de moi remet en cause mes arguments sur un sujet que j'ai bien étudié, je n'aime pas trop!»* Et de préciser que ces cas de figure se sont plutôt déroulés dans son cadre professionnel avec des collaborateurs dont il avait la responsabilité.

Chaque jour commence par un rituel bien précis: le petit-déjeuner en compagnie de son épouse au cours duquel *«la journée est abordée avec l'agenda car nous avons tous les deux des activités différenciées et que j'ai besoin d'évoluer dans un cadre!»*

Il tente de mettre le plus souvent en pratique «Carpe Diem», une expression qui lui est chère: *«Profite de ta journée au maximum… ça me correspond bien!»* Alors, en route pour des parcours en VTT, des balades dans les forêts de la région ou des «ascensions» en direction de Châtel.

En épilogue

Le municipal reprend la parole dans ce dernier paragraphe. Il relève la complexité toujours plus grande des dossiers, les délais qui raccourcissent, le comportement général des gens tendant vers une forme d'égoïsme plus développée, le côté procédurier qui augmente *«alors qu'avant, des petits différends se réglaient autour d'un verre de blanc!»*. Au fond de lui, il se demande même si le Conseil d'Etat ne pousse pas à la «fusionnite» des communes en imposant ces «contraintes». *«Une fusion à Chavannes-le-Veyron? Pour le moment, il n'en a jamais été question!»* précise-t-il, ajoutant qu'il a fait part des doléances exprimées plus haut à Madame la préfète, en espérant qu'elle les fera remonter jusqu'au gouvernement à Lausanne.

Enfin, il conclut en estimant qu'il existe un bon engagement dans le village, que les clans sont inconnus, que pas mal d'activités s'y déroulent et qu'on vit bien à Chavannes-le-Veyron. ■

CLAUDE-ALAIN MONNARD